

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRETE du

24 AOÛT 2026

fixant la composition du jury du concours externe sur épreuves et du concours interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2026

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu décret n° 2019-49 du 30 janvier 2019 portant statut particulier du corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 modifié relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe sur épreuves et interne pour le recrutement dans le corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse,

ARRETE

Article 1^{er}

Le jury du concours externe sur épreuves et du concours interne pour le recrutement d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2026 est composé comme suit :

Président :

- M HOUDAYER Renaud, directeur interrégional, DIRPJJ Grand-Centre ;

Vice-président :

- M. HERVOUET Benoît, directeur territorial, DTPJJ Maine et Loire – Sarthe - Mayenne ;

Membres du jury :

- Mme ABERKANE Morane, éducatrice, UEHD Aubervilliers
- M. ALAYSE Benjamin, éducateur, UEHC Arras
- M. BACHA Mourad, éducateur, UEMO Nancy nord
- M. BAUDET Jean-Baptiste, RUE, UEMO Limoges
- M. BAZIZ Madjid, éducateur, UEHD Charleville Mézières
- M. BENSABRA Bilel, éducateur, UEHC Villeneuve d'Ascq
- Mme BOCCHECIAMPE Julie, éducatrice, UEMO Béziers ouest
- Mme BOUCHTA Jennifer, RUE, UEMO Versailles
- Mme CLAVEL Anne Lise, éducatrice, UEMO Albi
- Mme COCQ Emilie, éducatrice, UEMO Rouen sud
- Mme COUËDOR Anne, attachée d'administration de l'Etat, responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Paris
- M. CURTON David, directeur des services, STEMOM Martinique Fort-de-France
- Mme DELCOURT Marie, magistrate, rédactrice à la section législation mineurs, DPJJ/SDMPJE/K1
- Mme DELMOTTE Vanessa, éducatrice, CEF de Liévin
- Mme DEMOKO Delphine, éducatrice, UEAT Nanterre
- Mme DEVAUX Clotilde, psychologue, UEHC Douai Pays-du-Hainaut
- Mme EL ABBASSI Asma, éducatrice, CEF de Douai
- M. EL AGGAD Ouided, éducateur, UEMO Arles
- Mme ESNOUX Agathe, directrice des services, rédactrice à la section diversification des modes de prise en charge éducative, DPJJ/SDMPJE/K2
- Mme FONTAINE Marie, éducatrice, UEHD Créteil
- M. FOUCAUD Guy, directeur des services honoraire, DTPJJ Loire-Atlantique/Vendée
- Mme FRANCOIS Amélie, éducatrice, UEMO Nantes 3
- Mme GAILLARD Anne-Laure, éducatrice, UEMO Toulon ouest
- Mme GLADSTONE Rozenn, éducatrice, UEMO Rennes ouest
- Mme JAILLETTE Flore, éducatrice, UEMO Tourcoing
- Mme LANDAIS Valérie, éducatrice, UEAJ Le Mans
- Mme LIENARD Sylvie, cadre éducatif, responsable d'unité éducative, UEAJ Besançon
- Mme MARI Julie, psychologue, UEMO Paris La Fayette
- M. MARTIN Philippe, éducateur, UEMO Rennes ouest
- M. MISSI Amar, éducateur en charge de la lutte contre le narcotrafic, DTPJJ Nord
- M. MOERMAN Luc, éducateur, UEMO Pau
- M. MOMBLED Judicaël, cadre éducatif, responsable d'unité éducative, UEMO Thionville
- M. MORANGE Mathieu, éducateur principal, UEMO Angoulême
- M. NEJMAN Mehdi, responsable d'unité, UEHC Béthune
- M. PEREIRA Guillaume, chef de service éducatif, UEMO Beauvais
- M. PERRIN Mattias, assistant de service social, UEMO Marseille Le Timonier
- Mme RINCK Caroline, éducatrice, UEMO Metz nord
- M. ROBIN Cyrille, cadre éducatif, référent laïcité citoyenneté, DTPJJ Moselle
- Mme ROUSSEAU Camille, éducatrice, USEEPM Porcheville
- Mme SAOULI Tiffany, cadre éducatif, responsable d'unité éducative, UEAT Paris
- M. SASSUS Christian, directeur territorial adjoint, DTPJJ Aquitaine sud
- Mme SERGENT Laurène, directrice des services, conseillère technique en charge des contrôles, DIRPJJ IDFOM

- Mme SICAKYUZ Eva, cheffe de service éducatif, UEMO Porte des Lilas Paris
- M. SOLTANI Cédric, chef de service éducatif, UEMO Jura
- Mme TESTA Silvina, psychologue, UEMO Paris MNA
- M. THOMAS Yann, chef de service éducatif, UEAJ Rezé
- Mme TIBERI Pauline, psychologue, UEMO Saint-Ouen
- Mme VERMEERSCH Morgane, éducatrice, UEMO Aix-en-Provence Saint-Victoire
- M. VOUILLEMONT Pierre, éducateur, UEMO Metz nord
- Mme ZETER ZORGNIOTTI Lucie, éducatrice, UEHD Strasbourg

Article 2

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

24 AOÛT 2026

Pour le garde des Sceaux,

Ministre de la Justice

par délégation,

Pour le Directeur de la protection judiciaire

de la jeunesse

par délégation,

Cheffe du bureau

du Recrutement et de la Formation


Cécile FOLEA